

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

PROJET DE RENOVATION DES HALLES

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 20 juin 2007 à la Bourse du travail

Le déroulement du projet des Halles depuis 2002 :

En **décembre 2002** le Conseil de Paris, prenant acte qu'une rénovation est nécessaire aux Halles, confie à la SEM Paris Centre la réalisation d'études pour définir les caractéristiques de l'opération. Ces études comprennent en particulier une consultation d'urbanisme faisant appel à quatre équipes pluridisciplinaires selon la procédure des marchés de définition simultanés. Le secteur concerné est compris entre les rues Etienne Marcel, du Louvre, de Rivoli, et le boulevard Sébastopol.

Dès **février 2003**, l'association Accomplir organise des réunions thématiques ouvertes aux habitants pour réfléchir à ce projet de rénovation. Au mois de **juin 2003**, quatre équipes pluridisciplinaires sont choisies par la Ville. Elles sont pilotées par Rem Koolhaas, Jean Nouvel, Winy Maas et David Mangin. Une première phase de concertation est lancée. L'association Accomplir publie 90 propositions issues des réunions qu'elle a organisées. En **décembre 2003**, la Ville publie le programme de l'étude de définition, établi à la suite de la phase ouverte avec les 4 équipes et de la concertation. Une quarantaine de propositions d'Accomplir y sont reprises. Début de la phase fermée, pendant laquelle les 4 équipes préparent leur projet.

En **avril 2004**, les 4 équipes présentent leurs projets. Nous découvrons avec stupéfaction que 3 projets sur quatre proposent de construire des tours ou des barres d'immeubles dans le jardin, alors que dans le projet initial, le jardin devait être préservé et que les bâtiments devaient être reconstruits sur le même périmètre qu'actuellement. Avec une trentaine d'associations locales et parisiennes, Accomplir crée le collectif Rénovation des Halles pour soutenir le projet SEURA-Mangin, le seul à ne pas construire dans le jardin, à ne pas surdensifier le quartier et à prendre en compte un grand nombre de nos propositions. Nous estimions que ce projet constituait un bon point de départ et qu'il pourrait être amélioré dans le cadre de la concertation.

En **décembre 2004**, le Maire de Paris choisit le parti d'urbanisme de l'équipe SEURA-Mangin : préservation du jardin, constructions de faible hauteur, non densification du quartier. La SEURA se voit confier la coordination du projet, la réalisation du jardin, la rénovation des voiries souterraines et du quartier piétonnier. En revanche, comme le projet architectural de « Carreau » proposé par cette équipe n'est pas jugé satisfaisant, le Maire de Paris décide de lancer un concours international d'architecture pour le futur bâtiment du Forum.

Dès **février 2005**, l'association Accomplir lance l'idée d'une charte de concertation permanente afin que la concertation se poursuive de façon harmonieuse pendant la deuxième phase du projet. Cette charte sera validée par la Ville en **novembre 2005**. Pendant toute cette année 2005, la concertation est suspendue : elle ne reprendra timidement qu'en **novembre 2005**, puis plus activement en **avril 2006**.

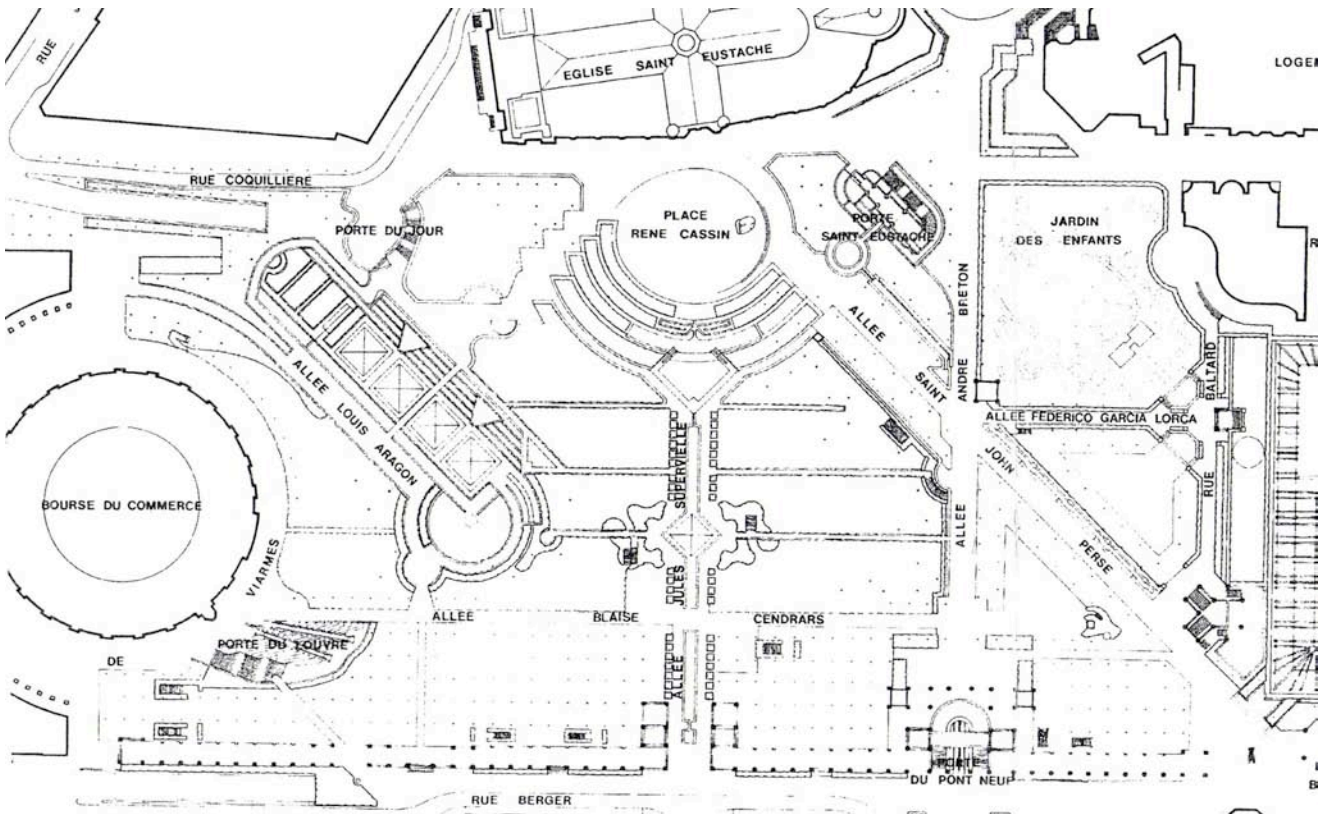
En **juin 2006** a lieu la première réunion sur le projet de jardin : les associations découvrent que celui-ci est déjà complètement dessiné, alors même qu'il n'y a pas eu de concertation sur un cahier des charges. Le projet prévoit notamment la suppression du jardin Lalanne et de la place René Cassin. A partir de **septembre 2006**, Jean-Pierre Caffet, adjoint à l'urbanisme, accepte d'intensifier la concertation afin qu'un nombre suffisant de réunions aient lieu sur le cahier des charges du futur bâtiment avant le lancement du concours. Pendant cette période, la concertation connaît un rythme très soutenu et le cahier des charges est finalisé en **janvier 2007**. Malgré l'opposition des associations, les grands principes d'organisation du jardin proposé par SEURA-Mangin sont intégrés à ce cahier des charges, alors que la concertation sur le jardin est censée se poursuivre.

A partir de **septembre 2006** a également commencé la concertation sur les autres aspects du projet : aménagement du quartier piétonnier, voiries souterraine et de surface, projet de fret ferroviaire... Ce sont des enjeux importants du projet, mais *a priori* nous ne les évoquerons pas ce soir, car les échéances concernant le bâtiment du Forum et le jardin sont prioritaires aujourd'hui.

En **janvier 2007**, le jury du concours du futur bâtiment du Forum sélectionne dix équipes d'architectes admises à participer, auxquelles est transmis le cahier des charges. En **juin 2007**, après un an de pseudo-concertation sur le jardin, l'association Accomplir dénonce l'échec complet de cette concertation, qui n'a pas permis d'obtenir de modification substantielle du dessin de jardin proposé par la SEURA, en dépit de la vive opposition à ce projet exprimée par les associations de façon pratiquement consensuelle. Un groupe interassociatif réunissant une dizaine d'associations adresse au Maire de Paris une liste de 6 demandes de modifications du projet SEURA, qui est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

La programmation du futur bâtiment :

	type d'activité	surface utile estimée	localisation préférentielle
le pôle "culture"	Conservatoire, dont auditorium	3 500 m ²	RdC et étage secteur Sud
	bibliothèque	1 000 m ²	RDC / étage
	pôle des pratiques amateurs : spectacle vivant – salles de répétition – Paris-Ateliers - "ChanDanse des Sourds"	2 000 m ²	RDC / étage
	"Café du XXI ^e siècle"	2 000 m ²	RDC / étage
	café littéraire	400 m ²	RDC / étage
	espace jeunes créateurs	500 m ²	RDC / étage
	sous-total	9 400 m²	
Le pôle "services métropolitains"	billetterie spectacles et musées	150 m ²	RDC
	"antenne jeunes"	350 m ²	RDC Nord
	office du tourisme enfants	200 m ²	RDC Nord (prox. "antenne jeunes")
	office du tourisme	50 m ²	RDC
	Maison "Roue Libre"	250 m ²	RDC
	sous-total	1 000 m²	
"environn. et bien-être"	Village des saveurs	500 m ²	RdC
	espace bien-être	2 000 m ²	RdC / étage
	sous-total	2 500 m²	
TOTAL SURFACES UTILES		12 900 m²	
locaux fonctionnels	sanitaires	70 m ²	RdC
	PC et salle de crise	250 m ²	RdC et étage
	stockage déchets	70 m ²	RdC
	espace nettoyage	10 m ²	RdC
	Locaux techniques, dont poste transfo	350 m ²	RdC / étage
	locaux réserves	100 m ²	RdC
	Espace réservé pour l'accès à la surface R-2	250 m ²	RdC angle nord- ouest Rambuteau
	sous-total	1 100 m²	
TOTAL SUPERSTRUCTURE		14.000 m²	

Plan du jardin des Halles dans son état actuel :**Etat actuel du projet de jardin de l'agence SEURA-MANGIN :**

Demandes adressées par plusieurs associations le 31 mai 2007 au Maire de Paris au vu du projet de jardin présenté par l'agence SEURA-Mangin :

Les associations sont ouvertes à toutes solutions alternatives qui respecteraient les demandes suivantes, largement exprimées par les usagers :

- 1) Que la relation architecturale du jardin avec le nouveau bâtiment du forum soit discrète et naturelle, pour que le jardin reste avant tout un jardin et qu'il ne serve pas de desserte principale au Forum ;
- 2) Qu'une place de dimension proche de celle de la place René Cassin actuelle, et en amphithéâtre, soit conservée sur son site actuel face au transept de Saint-Eustache ;
- 3) Qu'une allée de promenade nord-sud soit créée entre la rue des Prouvaires et le transept de Saint-Eustache ;
- 4) Que le jardin Lalanne soit conservé ou, si son déplacement est justifié, qu'un jardin de même type "jardin d'aventure", de même surface, fermé, paysagé et animé soit créé dans le jardin des Halles, avec continuité d'usage entre la disparition de l'ancien et la création du nouveau ;
- 5) Que l'eau soit maintenue en abondance dans tout le jardin sous forme de fontaines décoratives et de fontaines à boire ;
- 6) Que le jardin soit végétalisé jusqu'au pied du futur bâtiment.

* * * * *

Vous connaissez l'association Accomplir depuis plusieurs années et vous appréciez son action en faveur de la convivialité et de la citoyenneté du quartier ? Pourquoi ne pas nous rejoindre ? Nous aurons besoin d'être nombreux pour faire entendre la voix des habitants dans les mois et les années qui viennent !

* * * * *

BULLETIN D'ADHESION à l'association ACCOMPLIR pour l'année 2007

A remettre ou adresser avec votre règlement, de préférence par chèque, au Trésorier :

Bernard BLOT – Association ACCOMPLIR – 118, rue Rambuteau 75001 Paris

NOM :..... **Prénom :**

Adresse :

Adresse e-mail (si vous en avez une, cela nous permet de faire des économies pour l'envoi des courriers) :

.....

Tél. :..... **Portable :**.....

J'adhère à l'association ACCOMPLIR, dont je partage les objectifs et le choix des moyens, et je joins ma cotisation **2007 de 10 €** par chèque à l'ordre d'ACCOMPLIR. L'adhésion me donne accès à la liste de discussion sur Internet et aux archives de l'association sur le site www.accomplir.asso.fr (rappel : vous pouvez à tout moment demander votre identifiant et votre mot de passe à elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr si vous ne les connaissez pas ou si vous les avez oubliés).

Je fais à l'association un don de 15 euros 30 euros 60 euros autre :.....

J'accepte que mon nom, mes coordonnées et éventuellement ma photo figurent sur l'annuaire des adhérents, qui sera diffusé par l'association uniquement à ses propres membres.

Date et signature :